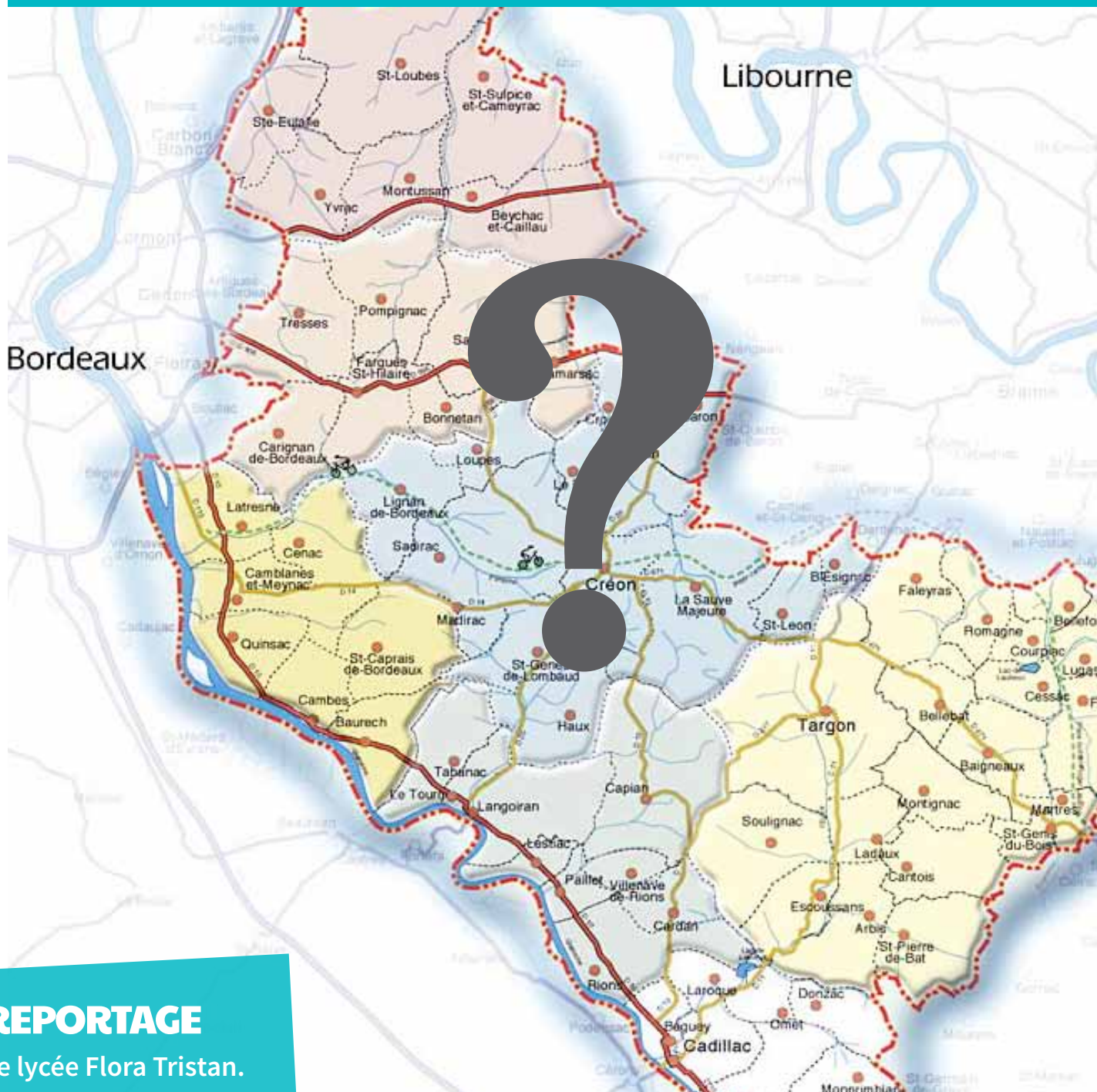


MESSAGE



LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC - MARS 2016 - NUMÉRO 60



Source : Pays Coeur Entre-deux-Mers

REPORTAGE

Le lycée Flora Tristan.

PAROLE D'ÉLUE

Caroline Bruneau.

DOSSIER SPECIAL
QUEL NOUVEAU PERIMETRE
POUR NOTRE COMMUNAUTE
DE COMMUNES ?

Portfolio

Retour en images sur les temps forts du dernier trimestre.



Arrivée du Père Noël en voiture de pompiers, le vendredi 18 décembre 2015.



Un grand merci à toute l'équipe du comité des fêtes qui a organisé parfaitement le marché de Noël.



Le 16 janvier, plus de 250 Camblanais et Meynacais ont assisté à la présentation des vœux du maire Jean-Philippe Guillemot et de la municipalité.



Médailles d'honneur de la commune remises à MM. Antoine Acevedo, Serge Curtan et Michel Croizat en présence du maire Jean-Philippe Guillemot, de la députée Martine Faure, de la conseillère départementale Anne-Laure Fabre-Nadler et de Guy Trupin maire honoraire.



Repas des seniors, le dimanche 31 janvier.



Soirée sur l'étymologie des mots dans le cadre du jumelage avec Vori, le vendredi 5 février.

sommaire

Message - MARS 2016 - N° 60

LE DOSSIER SPÉCIAL...4-5-6-7
La réforme territoriale.

REPORTAGE..... 8-9
Le lycée professionnel Flora Tristan.

PAROLE D'ÉLUE..... 10
Caroline Bruneau, conseillère municipale.

ACTION LOCALE.....11
Communication locale.

CULTURE.....12-13
Points de vue - L'Estey de la Jaugue.

ASSOCIATIONS..... 14
Brèves des associations locales.

VOIR, LIRE, ÉCOUTER.....15
Les rendez-vous de la médiathèque.

AGENDA.....16
Pour ne rien rater du Printemps.



Directeur de la publication : Jean-Philippe Guillemot ● Commission communication : A. Monget, M-L Micheau-Héraud, S. Moufflet, N. Gaillard, B. Perret, N. Franco, C. Bruneau ● Conception, rédaction, photos : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Création graphique : Cyril Kerforn, Agence Sapiens ● Impression : BLF Impression, Le Haillan ● Document édité à 1400 exemplaires ● Contact : mairie de Camblanes et Meynac ● Tél : 05.57.97.16.90 ● Courriel mairie@camblanes-et-meynac.fr ● Site : www.camblanes-et-meynac.fr ● www.facebook.com/camblanesetmeynac





Cela fait bientôt deux ans qu'avec l'ensemble de l'équipe municipale, j'ai l'honneur et la responsabilité de porter la gestion et le développement de notre commune. De nombreux événements se sont passés depuis notre élection, tant sur le plan communal avec de nouvelles réalisations, que sur le plan intercommunal où de nombreux changements sont en cours.

Depuis 13 ans, notre Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers a créé, investi, mutualisé, au niveau de la petite enfance, du développement économique... et bientôt pour les routes et les sports.

La récente loi «NOTRe» redéfinit le champ des compétences des intercommunalités et leur périmètre géographique. Ceci vient bouleverser le bon fonctionnement de notre CdC et a pour conséquence l'obligation de dépasser le seuil des 15 000 habitants.

Certaines communes souhaitent rejoindre notre CdC, comme Langoiran et plus récemment Lignan de Bordeaux, défendant une logique de bassin de vie, le long de la Garonne et des mêmes bassins versants. Une nouvelle entité de 11 communes pourrait se dessiner, en intégrant Le Tourne et Tabanac, soit environ 20 000 habitants (ou 15 700 avec seulement Lignan de Bordeaux).

La grande majorité des élus de notre Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers défend cette proposition. Elle a été validée et confirmée largement par la délibération prise lors du dernier conseil communautaire du 9 février, pour l'intégration de ces communes (25 voix contre 6).

Les 6 autres élus (3 Cénac, 2 Quinsac, 1 Camblanes et Meynac) souhaitent au contraire fusionner avec le Créonnais et le Vallon de l'Artolie composant une supra Communauté de communes d'environ 40 000 habitants et une trentaine de communes.

Avant que le Préfet annonce les nouveaux périmètres, chacun y va de ses influences, pour imposer ses choix et parfois trouver là, une nouvelle opportunité personnelle de prendre quelques responsabilités ! Malheureusement, ce n'est pas d'ambition personnelle ou de calcul politique qu'il doit s'agir, mais bien de l'avenir de nos communes, le poids dans les décisions, la place dans une entité cohérente de territoire, la capacité à investir, à proposer et à agir.

Noyés ou dilués dans un trop plein de communes, nous verrons nos villages dépouillés de toutes compétences. C'est pour cela et pour respecter un territoire résolument tourné vers la Garonne que la très grande majorité des élus de notre CdC souhaite une entité de proximité, pour conserver la maîtrise de son avenir et de sa gestion, pour le bien de tous.

Ce ne sont donc pas les réunions publiques, les rassemblements ou les articles de journaux qui changeront le prochain périmètre de notre Communauté de communes.

Pour une véritable information, nous avons voulu vous présenter dans ce numéro, un dossier complet vous permettant de mieux comprendre les enjeux et expliquer nos choix.

Mes chers concitoyens, soyez assurés que c'est un combat quotidien que je mène avec la grande majorité de mon équipe et les maires de la CdC, afin que notre territoire conserve la qualité des services de proximité, la maîtrise de notre budget et garde un vrai projet ambitieux de territoire basé notamment sur un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) cohérent.

Dans tous les cas, c'est le Préfet qui aura le dernier mot ! **Verdict le 31 mars...**

Jean-Philippe Guillemot
Maire de Camblanes et Meynac
Vice-Président de la Communauté de
communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.

Le point sur :

QUEL NOUVEAU PÉRIMÈTRE POUR NOTRE CDC ?

ENTRÉE EN VIGUEUR EN AOÛT DERNIER, LA LOI SUR LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE (LOI NOTRe), SUSCITE DE NOMBREUX DÉBATS AU SEIN DES COLLECTIVITÉS LOCALES, EN PARTICULIER LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE MOINS DE 15000 HABITANTS QUI DOIVENT SE RÉORGANISER OU FUSIONNER AFIN DE PASSER CE FAMEUX SEUIL DÉMOGRAPHIQUE. LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC ET LES SIX AUTRES COMMUNES DE LA CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS SONT CONCERNÉES.

La loi a été promulguée le 7 août 2015. Il s'agit d'un texte portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République dite "loi NOTRe". Elle redéfinit le paysage institutionnel en modifiant les compétences et/ou les frontières des Régions, des Départements et des Communautés de communes. Voici un rappel général de ce qu'est la loi NOTRe.

DE NOUVELLES RÉGIONS

Au niveau régional, on le sait, la loi NOTRe a eu un impact important sur la région Aquitaine. En plus de la fusion avec le Poitou-Charentes et le Limousin, elle a également renforcé son rôle en matière de développement économique. La

nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est notamment responsable de la politique de soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises de taille intermédiaire.

La région aura également la charge de l'aménagement durable du territoire et définira désormais les orientations stratégiques en matière de mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise et valorisation de l'énergie, logement et gestion des déchets.

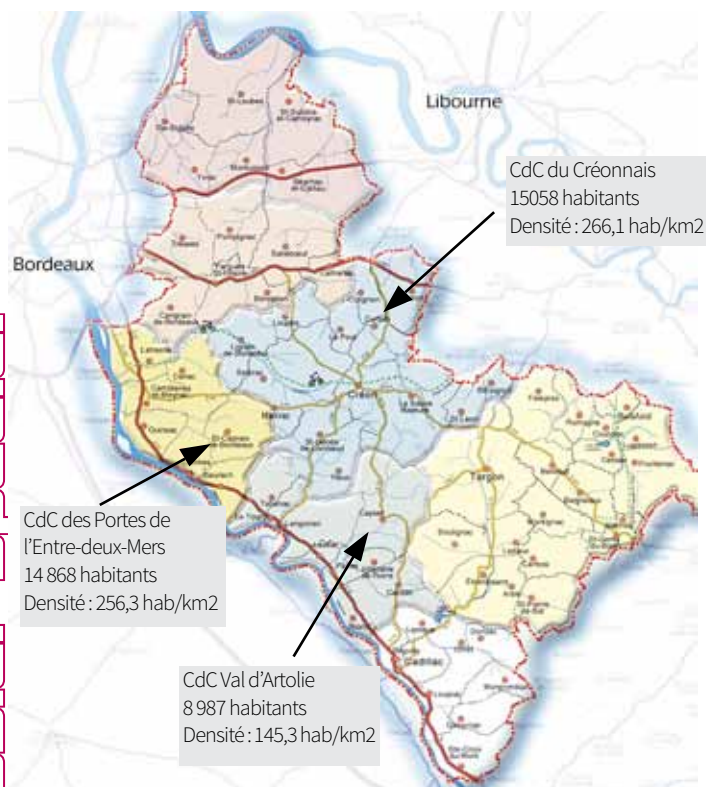
MOINS DE COMPÉTENCES POUR LES DÉPARTEMENTS

Au plan départemental, si les frontières restent intactes, il est prévu que les compétences des départements en matière de transport soient transférées à la région d'ici quelques mois. Il sera néanmoins possible aux régions de déléguer leur compétence en matière de transport scolaire aux départements. Un certain nombre de voiries et la solidarité restent sous l'autorité du département de la Gironde.

UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LES CDC

Enfin, la loi NOTRe a un impact significatif sur les intercommunalités. La loi confère de nouvelles compétences aux Communautés de communes comme l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés (prévus en 2017), la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (prévues 2018), l'eau et l'assainissement (prévus pour 2020). Le foncier économique (investissement immobilier, location de terrains ou de bâtiments) relève aussi de la compétence des communes ou des intercommunalités.

Surtout, cette loi a pour objectif de réduire le nombre de Communautés de communes sur le territoire français en demandant aux plus petites, celles en-deçà de 15000 habitants de fusionner ou de se réorganiser avec comme date butoir, le 31 décembre 2016. Et c'est sur ce point précis que de nombreuses discussions sont engagées depuis plusieurs mois sur notre territoire, puisqu'au dernier recensement de 2012, la Communauté de communes des Portes de l'Entre-



Les différentes Communautés de communes du Pays Cœur Entre-Deux-Mers, avec les CdC des Portes de l'Entre deux Mers, le Créonnais, le Vallon de l'Artolie.



Le nouveau périmètre voté à la grande majorité des élus de la Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers.



Le nouveau périmètre souhaité par la CdC du Vallon de l'Artolie, quelques élus du Créonnais et 6 élus de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers.

deux-Mers comptait 14 868 habitants ! Une CdC composée des communes de Baurech, Cambes, Camblanes et Meynac, Cénac, Latresne, Quinsac et Saint-Caprais de Bordeaux.

Pour rappel, le 19 octobre 2015, le Préfet a proposé dans le cadre du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, un regroupement des CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers (7 communes - 14868 habitants) et du Créonnais (13 communes - 15058 habitants).

Les communes avaient jusqu'au 31 décembre pour se prononcer sur cette proposition du Préfet.

Cette proposition a été rejetée à l'unanimité par l'ensemble du Conseil communautaire de notre CdC.

Le **31 mars 2016** au plus tard, la procédure d'adoption du nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale sera arrêtée par le Préfet. Autant dire que les discussions battent leur plein depuis plusieurs mois !

UNE RÉFLEXION DANS TOUTES LES COMMUNES

La réflexion engagée par les élus et les rencontres avec les CdC du Créonnais et du Vallon d'Artolie ont permis de réaliser un comparatif des compétences de chacune des CdC, de leurs choix politiques et de leurs incidences budgétaires. Ces réunions ont aussi permis d'apprécier la position des CdC et des élus de leurs communes sur les projets que nous pouvions avoir en commun et les points de divergence, sur l'évolution de notre territoire.

Jusqu'à présent, le maire Jean-Philippe Guillemot et les élus du Conseil municipal de Camblanes et Meynac défendent un périmètre d'intercommunalité s'appuyant avant tout sur une véritable cohérence territoriale (voir MESSAGE n°59) autour d'un même bassin de vie (économique, social, de services), de mêmes caractéristiques topographiques et naturelles. Ils défendent avant tout une intercommunalité de proximité, au service de leur population.

Au sein de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers (PE2M), cette position est très majoritairement partagée et également largement portée par les communes de Latresne, Baurech, Cambes, Camblanes et Meynac, Saint-Caprais de Bordeaux. (soit, 5 communes sur 7). Afin de clarifier les prises de position de chacun, vous trouverez page 7, un récapitulatif des décisions prises par la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers et la commune de Camblanes et Meynac.

DE VRAIES DIFFÉRENCES ENTRE LES CDC SONT APPARUES

Elles sont multiples : densité de populations, mode de gestion financière, taux d'imposition, endettements (**importants pour le Créonnais et l'Artolie, pas d'endettement aux PE2M**), des écarts dans la capacité d'autofinancement par habitant dans les 3 CDC, mais aussi des compétences transférées différentes, rendant difficile une gestion commune, tant les disparités sont importantes dans tous les domaines.

Ajouter à cela, peu de points communs dans nos bassins de vie, puisque la CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers est



LE POINT SUR LA RÉFORME TERRITORIALE

davantage tournée vers la Métropole, (travail, économie, shopping) alors que le Créonnais a son propre bassin de vie (Branne, Targon, La Sauve...).

La problématique liée au fleuve Garonne, risques d'inondations, l'entretien des digues, les bassins versants, la protection des biens et des personnes, la gestion des carrières, tout cela incite à prolonger notre territoire le long de la Garonne et de la D10, plutôt que pénétrer dans l'intérieur des terres.

LES ENJEUX SONT DONC IMPORTANTS

D'une part, la métropole veut se développer et à cet effet conserver au maximum les 15000 habitants qui se fixent en Gironde chaque année. D'autre part le besoin d'un apport substantiel de population sur notre territoire est évident pour que de jeunes couples s'installent et que leurs enfants intègrent nos écoles.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) de l'aire métropolitaine bordelaise a fixé les grandes orientations d'aménagement et de développement de notre territoire en délimitant l'équilibre de la croissance démographique. Il pose un cadre de référence pour toutes les politiques territoriales notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de commerces, d'économie et d'infrastructures dans le respect et la préservation de l'environnement. C'est pour cela que nos PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) sont contraints et ne permettent pas le développement des zones constructibles.

A Camblanes et Meynac quelques zones subsistent permettant ce développement et les promoteurs en tous genres sont à l'affût des moindres parcelles. Nous maîtrisons ces projets mais au vu de la pression foncière des professionnels de la construction, il est urgent de créer un **PLU Intercommunal**, pour apporter davantage de contraintes et **conserver l'aspect "rural" et la qualité de vie** de nos villages. **C'est précisément cet équilibre difficile que nous maîtriserons si notre territoire reste cohérent à une échelle de proximité dans un même bassin de vie.**

Pour attirer et fixer les nouveaux habitants, nous multiplions nos efforts pour l'animation de nos villages proposant une offre culturelle qui n'a rien à envier aux grandes agglomérations. Nous encourageons et développons les commerces de proximité, le secteur économique d'une façon générale. Nous avons créé un marché, nous accompagnons les nombreuses associations culturelles, sportives ou de

loisirs. Nous construisons et entretenons des équipements sportifs de premier plan et nous modernisons nos centres-bourgs. Nos écoles sont en tout point parmi les meilleures de la région. Nous avons mis en oeuvre une politique sociale de proximité. Nous sommes conscients que beaucoup de choses restent à faire et c'est pour cela précisément que nous devons garder la maîtrise de l'avenir de nos communes.

Les Communautés de communes de plus de 30 000 habitants auront un représentant au sein d'une **conférence consultative régionale**. L'ensemble des CDC en dessous de ce seuil auront elles aussi un représentant. Mais ces élus n'auront qu'un pouvoir consultatif des décisions prises au plus haut niveau. C'est un argumentaire pour les défenseurs des supra communautés de communes !

Le problème des transports reste important pour rejoindre la métropole, notamment aux heures de pointe, ce qui prouve bien que notre territoire est tourné vers la capitale régionale. Une étude est en cours pour desservir Bordeaux depuis un parking relais situé à Latresne par des bus en site propre. Cette étude va être présentée en conseil communautaire et nous l'espérons, soutenue et relayée par le Conseil départemental.

CONCLUSION

Cette loi "NOTRe" est critiquée par tous, parce que mal pensée et mal préparée. Elle tombe au plus mauvais moment pour la conduite ou la poursuite de nos projets, en milieu de mandature municipale !

D'ailleurs notre députée Martine Faure a eu la clairvoyance de ne pas la voter. L'objectif est de rassembler, mais c'est l'effet inverse qui se produit, les élus se divisent pour des intérêts qui divergent. Face à la baisse des dotations de l'Etat, aux contraintes toujours plus importantes, **nous avons besoin d'unité pour des territoires forts parce qu'ils sont cohérents, dynamiques parce que bien gérés.**

La majorité des maires de notre CDC partage la position du maire de Camblanes et Meynac, c'est pour cela que nous devons rester confiants dans l'avenir de notre territoire. Nous sommes persuadés que nous sommes capables de travailler et de mutualiser avec les Communautés de communes voisines sans pour cela fusionner à tout prix. Seul le respect des uns envers les autres est gage de progrès.

C'est bien aux représentants des communes et de leurs habitants qui les ont élus, qu'il devrait appartenir la légitimité du choix du périmètre et de l'avenir de leur territoire ! ■

RÉCAPITULATIF DES DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMUNE DE CAMBLANES ET MEYNAC ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS.

LE 19 OCTOBRE 2015

Proposition du Préfet dans le cadre du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.	Regroupement des communautés de Communes des Portes de l'Entre-deux-Mers (7 communes et 14868 habitants) et du Créonnais (13 communes et 15058 habitants).		Réponse à cette proposition 31 décembre 2015.
--	--	--	---

LE 30 NOVEMBRE 2015

Conseil municipal de Camblanes et Meynac.	Défavorable à la fusion avec la CDC du Créonnais. Délibération votée à l'unanimité des conseillers municipaux.	mais	Favorable : - à une fusion avec la commune de Tabanac - à une fusion avec les communes de Tabanac, Le Tourne et Langoiran - à une fusion avec les communes de Tabanac, Le Tourne, Langoiran et Capian. Délibération votée à l'unanimité des conseillers municipaux.
---	---	------	--

LE 15 DÉCEMBRE 2015

Conseil communautaire de la CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers.	Défavorable au projet de fusion avec la CDC du Créonnais proposé par la Préfet. Délibération votée à l'unanimité des conseillers communautaires.	et	N'a pas jugé utile la formulation d'une proposition d'amendement au projet de schéma départemental de coopération intercommunale. (23 contre, 6 pour, 2 abstentions)
--	---	----	--

LE 9 FÉVRIER 2016

Conseil communautaire de la CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers.	- Favorable à l'extension du périmètre actuel aux communes de Tabanac, Le Tourne, Langoiran, Lignan de Bordeaux. - Défavorable à la fusion des CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers, du Vallon de l'Artolie et du Créonnais.		(26 pour, 5 contre). (26 contre la fusion des CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers, du Vallon de l'Artolie et du Créonnais, 5 pour).
--	--	--	--

LE 11 FÉVRIER 2016

Conseil municipal de Lignan de Bordeaux.	Demande d'intégration de la commune de Lignan de Bordeaux à la CDC des Portes de l'Entre-deux-Mers et à son bassin de vie.	et	Délibération votée à l'unanimité des conseillers municipaux.
--	--	----	--

LE 11 FÉVRIER 2016

Maire de Langoiran.	Courrier au Préfet précisant la position de la commune favorable à une fusion avec la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers, Tabanac et Le Tourne.	et	Favorable à une fusion avec la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers et les communes de Tabanac, Le Tourne et Langoiran.
---------------------	--	----	--

LE 22 FÉVRIER 2016

Conseil municipal de Camblanes et Meynac.	Favorable à un périmètre comprenant la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers et les communes de Tabanac, Le Tourne, Langoiran et Lignan de Bordeaux.		20 pour, 3 abstentions.
---	---	--	-------------------------

La majorité des communes de la CdC des Portes de l'Entre-deux-Mers a pris les délibérations identiques.





À la découverte du

LYCÉE FLORA TRISTAN

CAMBLANES ET MEYNAC PEUT S'ENORGUEILLIR DE POSSÉDER AVEC LE LYCÉE DES MÉTIERS DE SERVICES ET DE L'AÉRONAUTIQUE FLORA TRISTAN, L'UN DES MEILLEURS ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION EN AQUITAINE. SURPLOMBANT LA GARONNE, FORT DE SES 500 ÉLÈVES, IL DONNE UNE CHANCE À DE NOMBREUX JEUNES DE DÉCOUVRIR LE MONDE DU TRAVAIL AVEC UN EXCELLENT TAUX DE RÉUSSITE.

8

Le Lycée Flora Tristan, situé sur le domaine du Château de la Chausse, à Camblanes et Meynac, accueille près de 500 élèves allant du CAP au BTS, en passant par la Bac. Il est reconnu en Aquitaine comme l'un des fleurons de l'insertion professionnelle pour les jeunes.

Historiquement, le lycée était un centre de formation pour les jeunes filles, avant de devenir un Centre d'Enseignement Technique puis un Lycée Professionnel lors de l'entrée en vigueur, en 1983, de la loi de Décentralisation qui transférait l'établissement à la région Aquitaine. Depuis cette période, le lycée a été rénové et plusieurs formations sont venues enrichir les cursus proposés.

Magnifiquement situé sur les côtes de Garonne, l'établissement offre une solution d'apprentissage à de nombreux jeunes Girondins à la recherche d'une structure adaptée à leur parcours éducatif. Loin de la ville et de ses influences, le lycée Flora Tristan propose ainsi, un cadre adapté à une population de jeunes qui a besoin de calme et de sérénité pour apprendre.

FAIRE RÉUSSIR AU-DELÀ DES ATTENTES

L'établissement propose plusieurs filières d'apprentissage accessibles dès la sortie du collège (voir tableau ci-contre). Parmi ces formations, celle des métiers de l'hygiène, de la propreté et de la stérilisation, est la plus récente et compte parmi les plus forts taux d'insertion professionnelle.

Le lycée dispose également d'un internat de réussite

qui regroupe des élèves de différents lycées de l'agglomération bordelaise, en les accompagnant dans leurs études. Ouvert depuis cinq ans, cet internat accueille des élèves recrutés sur dossier et profil.

L'encadrement du lycée est composé d'une équipe de 72 professeurs et d'une soixantaine d'agents, dont une vingtaine d'administratifs, soit au total, 140 personnes en charge des 500 élèves.

L'établissement est par ailleurs classé depuis peu en 4ème catégorie. Sur la soixantaine de lycées de l'Académie de Bordeaux, seuls huit bénéficient d'un tel classement.

« Nous sommes reconnus pour faire réussir les élèves au-delà des attentes » insiste Mireille Thévenet, proviseure du lycée. *« Un tiers d'entre eux proviennent des classes de SEGPA*. Certains ont eu des parcours scolaires difficiles. Pour autant, nous n'avons que très peu de décrochages et nous affichons un taux de réussite de 90%. Ces résultats sont possibles grâce à la présence d'une équipe enseignante stable et très investie dans l'encadrement et l'accompagnement des élèves ».*

Flora Tristan offre à tous ses étudiants un cadre strict où il est possible de se concentrer. Pour certains d'entre eux, ce cadre n'existe qu'au sein de l'établissement.



* SEGPA : Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.



Les formations Bac Pro en aéronautique sont dispensées à l'Aérocampus de Latresne. Elles dépendent du lycée qui dispose d'un internat sur le site de l'Aérocampus, en plus de celui existant dans l'enceinte du lycée.



Les formations liées à l'hygiène sont demandées dans les hopitaux et les cliniques.



Les élèves de la filière cuisine et hôtellerie s'exercent au restaurant d'application ouvert au public.



La filière fleuristerie a notamment participé au dîner de gala (photo ci-dessus) du lycée en décorant les tables, des créations des élèves.



UN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ

Parce que le Lycée Flora Tristan n'est pas un îlot au sein de la commune, des élus camblanais et meynacais participent depuis longtemps au Conseil d'Administration de l'établissement. Marie-Line Micheau Héraud et Michel Croizat sont les deux adjoints qui siègent actuellement au C.A. Surtout, la municipalité est un partenaire indéfectible du lycée. Jean-Philippe Guillemot, le maire de Camblanes et Meynac et Mireille Thévenet, la proviseure ont d'ailleurs signé une convention de partenariat l'an passé, formalisant les échanges et les relations qui existaient déjà depuis longtemps entre les deux parties : jeunes en stage dans les services municipaux, utilisation des installations sportives par le lycée, nettoyage d'installations communales par la filière hygiène et propreté, etc...

« *Ce relationnel de qualité valorise notre action. Nous entretenons également de bonnes relations avec les riverains que nous invitons d'ailleurs à venir découvrir l'établissement de l'intérieur lors de la prochaine journée portes ouvertes, le 19 mars 2016* » commente la proviseure.

Les Camblanais et Meynacais sont aussi conviés à venir déjeuner ou dîner au restaurant d'application de la filière hôtellerie, ouvert à tous les publics, sur réservation.

Les élèves de cette filière sont parrainés, cette année par Frédéric Coiffé, ancien chef du Pullman Bordeaux Aquitania et Jean-Luc Rocha, du restaurant Cordeillan-Bages à Pauillac (2 étoiles Michelin).

Sachez également qu'une vente de bouquets de fleurs a lieu tous les vendredis par les élèves de la filière fleuristerie et que des réalisations de chantiers de nettoyage sont possibles chez les particuliers, avec devis préalable. N'hésitez pas à contacter l'établissement pour en savoir plus. ■

Les filières de formation

Métiers de la restauration collective :

- CAP Agent Polyvalent de restauration.

Métiers de l'hôtellerie :

- CAP Cuisine,
- CAP Restaurant,
- Bac Pro Cuisine, section européenne anglaise,
- Bac Pro Commercialisation et Service en restaurant, section européenne anglaise.

Métiers de la fleuristerie :

- CAP Fleur,
- BP par apprentissage.

Métiers de l'hygiène et de l'environnement :

- CAP Agent de Propreté et d'Hygiène,
- Bac Pro Hygiène Propreté Stérilisation.

Métiers des services :

- CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif

Métiers de la vente et du commerce :

- Bac Pro Commerce, section européenne espagnole.

Métiers de l'aéronautique :

- Bac Pro Aéronautique,
 - option mécanicien système, anglais.
 - option mécanicien système franco-allemand.
 - option mécanicien avionique, anglais. ■





CAROLINE BRUNEAU

conseillère municipale

CONSEILLÈRE MUNICIPALE DEPUIS 2014, NÉO-CAMBLANAISE RÉSIDANT À PORT-NEUF, CAROLINE BRUNEAU FAIT PARTIE DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉLUS. S'IL N'EST PAS FACILE DE S'INVESTIR DANS LA VIE MUNICIPALE EN ÉTANT JEUNE MAMAN, CAROLINE PREND SON RÔLE À COEUR, AVEC BEAUCOUP D'ENVIE ET LA VOLONTÉ DE RENDRE SERVICE AUX CITOYENS.

10

Vous êtes arrivée à Camblanes et Meynac en 2011 et vous êtes élue conseillère municipale en 2014, c'est allé très vite !

C'est le résultat d'un concours de circonstances. En arrivant sur Camblanes et Meynac avec mon compagnon Ludovic Dutoit, j'ai commencé à chercher du travail. Au gré de ces recherches, j'ai été amenée à rencontrer Sylvette Moufflet, alors adjointe au maire, avec qui j'ai eu un excellent contact. Quand la liste de Jean-Philippe Guillemot s'est construite en 2013, ils m'ont proposé d'en faire partie. Jeune maman, formée en psychologie, j'avais un profil qui les intéressait.

Que vous êtes-vous dit à ce moment là ?

Qu'il s'agissait d'une formidable opportunité et que je ne devais pas la laisser passer. Bien qu'enceinte à ce moment là, je n'ai pas hésité. J'avais soif de travail, d'engagement et de découverte. C'est pour cela que je me suis engagée dans quatre commissions en même temps : enfance-jeunesse, CCAS, communication, environnement. Avec le recul, je me dis que cela fait peut-être beaucoup, donc j'ai été

amenée à prioriser certaines actions.

Au final, dans quels domaines êtes-vous le plus impliquée ?

Certainement le CCAS et la communication. Cela ne veut pas dire que je ne m'intéresse pas aux autres, mais je suis plus en retrait on va dire. Le social et la "com" sont des secteurs très intéressants à suivre. Nous avons notamment beaucoup travaillé dans cette dernière commission depuis le

« Être à l'écoute, aller vers les habitants, prendre soin des plus fragiles »

début du mandat : logo, maquette de Message, réseaux sociaux, site internet... C'est agréable et gratifiant de voir ces projets naître et de les mener à leur terme.

Et au sein du CCAS, comment se traduit cet engagement ?

Durant l'enfance, j'ai baigné dans cet environnement. Ma famille a été durant longtemps "famille d'accueil" pour enfants et adolescents en difficulté. Etudiante en psychologie, j'ai beaucoup

travaillé l'écoute, et l'ouverture aux autres. Être élue au CCAS, c'est cela : être à l'écoute, aller vers les habitants, prendre soin des plus fragiles. Sans faire de démagogie bien sûr, nous n'allons pas nous inventer un rôle de travailleur social... mais faire, à notre niveau, ce qu'il faut pour créer le lien social indispensable au bien vivre à Camblanes et Meynac.

Je pense notamment à ces moments, où nous allons à la rencontre des familles les plus en difficulté, où nous prenons le temps de discuter, de voir si tout va bien, de créer du lien social... Il y a aussi l'organisation du repas des seniors, un moment de convivialité important.

Avec le recul, quel regard portez-vous désormais sur le rôle d'élue ?

Une fois à l'intérieur du processus de décision, on mesure mieux le poids du travail des élus et des agents municipaux. On n'imagine pas tout ce qu'il y a à faire, la grande diversité des dossiers sur lesquels nous avons à nous prononcer, la multitude de détails à gérer et l'impact de chaque décision. Le temps d'apprentissage est réduit : une fois élus, nous sommes plongés dedans ! ■

Points de vue - Estey de la Jaugue - Art et Paysage

DES ARTISTES EN HERBE

Points de vue - Estey de la Jaugue - Art et Paysage se déroule aussi à l'école élémentaire de Camblanes et Meynac par l'intermédiaire d'un partenariat d'intervention avec la classe de CP d'Agnès Bourdot et avec l'artiste Etna Corbal pour le projet "N'EAUX RACINES".

« Avec la classe de CP de l'école de Camblanes et Meynac et son enseignante Agnès Bourdot, nous avons réalisé une production de vieilles branches rajeunies en pots, semblables à des bonzaïs surréalistes.

Ces productions sont issues d'un processus de détournement de matières et de recouvrement proposant toujours une ré-interprétation singulière des branches et matières utilisées, afin de créer une nouvelle texture visuelle surprenante. Nous avons donc dû ouvrir les yeux sur notre environnement afin d'en extraire des matières premières qui furent utilisées comme modules de recouvrement. Le processus de fabrication mis en place comprend plusieurs étapes, du nettoyage des branches à leur recouvrement par la répétition et l'accumulation modulaire et rythmique.

Tous les enfants ont participé avec enthousiasme et implication, chacun et chacune à leur mesure pour œuvrer à une production collective mettant en valeur les oppositions entre la nature et la culture et proposant des réappropriations de matières diverses du quotidien. Ainsi ils sont parvenus à insuffler à ces étranges branches un nouveau souffle vivifiant plein de jeunesse et d'énergie ».

Texte de Marie Billondeau ■



Communication

LANCEMENT DU FACEBOOK CAMBLANES ET MEYNAC



Depuis début janvier, la mairie de Camblanes et Meynac communique également sur Facebook.

Retrouvez toute l'actualité communale au quotidien, les dernières informations, les dates à ne pas manquer sur :

www.facebook.com/camblanesetmeynac ■

Petite Enfance

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

BESOIN D'UN MODE DE GARDE ?

La Maison d'Assistants Maternelles "Les Petites Etoiles de la MAM" est un nouveau concept innovant entre l'assistante maternelle agréée et la crèche.

La MAM accueille 16 enfants, à partir de 2 mois jusqu'à leur âge d'entrée à l'école maternelle. Cette maison est un lieu d'accueil entièrement adapté à des enfants en bas âge. Ils seront cocoonés pour qu'ils grandissent et s'épanouissent dans un cadre chaleureux, convivial et familial.

La MAM propose des activités de tout type (manuelle, éducative, musicale, motrice...).

Le rythme et l'âge de l'enfant seront bien évidemment pris en compte pour le bien-être de chacun et ainsi, le préparer au mieux à son entrée dans le monde scolaire.

C'est un lieu de vie permettant la prise en charge individuelle de chaque enfant tout en lui offrant les avantages de la vie en collectivité.

Des places sont toujours disponibles. La Maison d'Assistants Maternelles étudie toutes sortes de demandes : horaires, temps partiel, complet, quelques jours...

La structure accueille des enfants de la commune de Camblanes et Meynac et des alentours.

L'équipe de la MAM est composée de quatre assistantes diplômées et expérimentées dans le domaine de la petite enfance.

Des possibilités d'aides existent au niveau de Pajemploi et de la CAF.

Contacts :

Maison d'Assistants Maternelles 09.54.75.16.88
Rendez-vous possible au 14, rue Villa Pauline.
33360 Camblanes et Meynac. ■

Des nouvelles du Foyer d'Éducation Populaire Camblanais

FEPC

En juin prochain, le Foyer d'Éducation Populaire Camblanais fêtera son 50ème anniversaire. Pour marquer cet événement, un repas avec animation sera organisé le 26 Juin 2016 à midi dans la salle polyvalente.

Au menu : apéritif avec amuse bouche, paella, dessert, vin et café compris.

Les prix seront de 5€ pour les adhérents, 10€ pour les conjoints des adhérents et 15€ pour les personnes extérieures au FEPC.

Ce repas est ouvert à tous, dans la limite des places disponibles.

Contact : Patrice Le Lay - Tél : 05.56.20 63.88 ■



A l'affiche du samedi 16 avril au vendredi 30 septembre 2016

POINTS DE VUE - ART ET PAYSAGE ESTEY DE LA JAUGUE

TROIS COMMUNES QUINSAC, CAMBLANES ET MEYNAC, SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX PARTAGENT UN PATRIMOINE COMMUN : LES PAYSAGES NATURELS DE LA JAUGUE.

L'ESTEY DE LA JAUGUE PREND SA SOURCE À SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX ET EMBRASSE LA GARONNE À SA FIN. DE PART ET D'AUTRE DES COMMUNES DE SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX, CAMBLANES ET MEYNAC, QUINSAC, IL SE PROLONGE SUR 8 KM ENTRE ZONES NATURELLES PROTÉGÉES ET ZONES AGRICOLES. PAYSAGE NATUREL, IL EST AUSSI UNE CONSTRUCTION SOCIALE, CAR IL TÉMOIGNE D'ACTIVITÉS HUMAINES PASSÉES : ÉCLUSES, MOULINS, LAVOIRS, LAC ARTIFICIEL, CRESSONNIÈRE...

Suite aux deux premiers parcours : "Points de vue sentiers remarquables" et "Rivages extraordinaires", les communes associées de Quinsac, Camblanes et Meynac, Saint-Caprais de Bordeaux, ont renouvelé cette expérience « ART ET PAYSAGE » en 2015 et continuent en 2016.

TROIS COMMUNES, UN ESTEY

Ces trois communes partagent des paysages variés, habitations traditionnelles dans les centre-bourgs, nouveaux lotissements, parcelles boisées et terres agricoles à prédominance viticole. Elles ont en point commun l'Estey de la Jaugue, qui prend sa source à Saint-Caprais de Bordeaux, court le long de Camblanes et Meynac et se jette à Quinsac dans la Garonne.

Les premières actions ont commencé en 2015 avec des chantiers solidaires et citoyens, dans le cadre du volet "développement durable" du projet.

- Chantier estey - Restauration, rattrapage d'entretien de la Jaugue, collecte des déchets avec les acteurs de l'économie solidaire et les citoyens volontaires.

- Développer une économie solidaire et de formation autour du projet de valorisation de l'estey.

- Ateliers d'art et environnementaux : résidence d'artistes plasticiens et acteurs girondins de l'environnement en lien avec les acteurs éducatifs, sociaux éducatifs, de l'insertion et de

l'accompagnement de personnes en situation de handicap.

- Mise en réseau des agriculteurs, propriétaires, acteurs oenotouristiques et développement d'une offre touristique en lien avec l'OTEM et la CDC des Portes de l'Entre-deux-mers et l'office de tourisme de Bordeaux Métropole.

Tels sont les grands objectifs de cet ambitieux projet.

Une nouvelle opération citoyenne de collecte de déchets aquatiques sera réalisée **les 31 mars, le 1er et 2 avril**, en partenariat avec Surfrider Fondation Europe et le SEMOCTOM dans le cadre des Initiatives Océanes.

EXPOSITION EN PLEIN AIR LE LONG DE LA JAUGUE

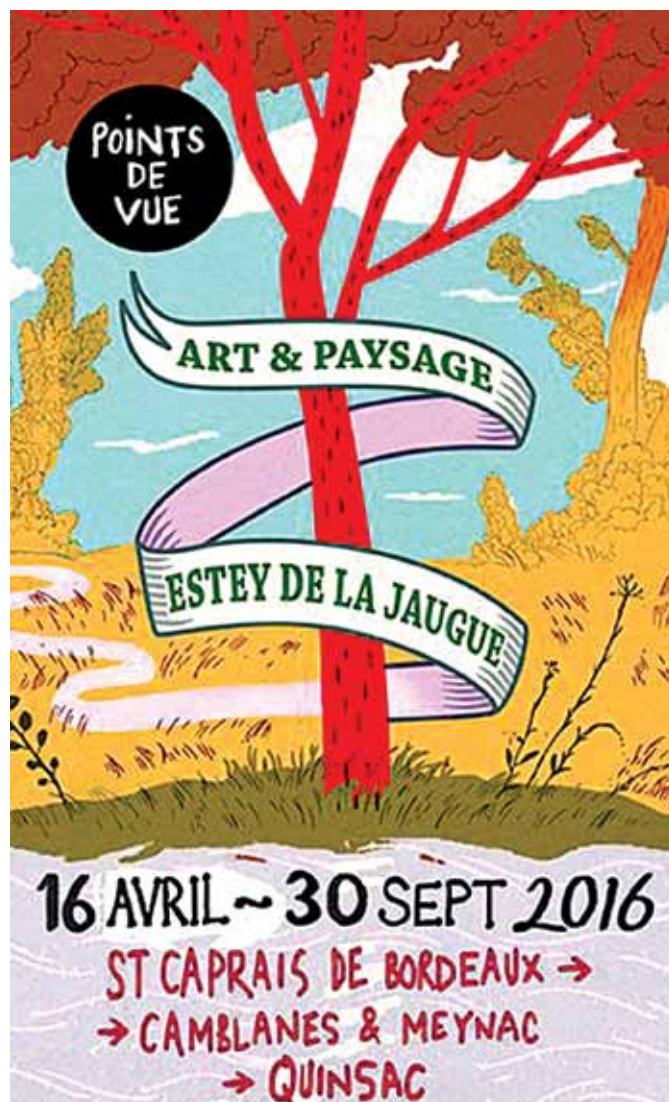
L'axe culturel est proposé avec le parcours "ART ET PAYSAGE" qui se déroulera le long de la Jaugue **du samedi 16 avril 2016 au vendredi 30 septembre 2016**.

Points de Vue 2016 vous emmènera à la découverte des rives restaurées de l'Estey de la Jaugue le long d'un

sentier de 8,2 km traversant les trois communes. Durant ce cheminement, de nombreux artistes vous proposeront des oeuvres en symbiose avec les lieux.

En complément du parcours artistique, des ballades vigneronnes seront proposées au public (voir encadré page 13).

Plaquettes, plans et compléments d'informations seront disponibles en mairie ou sur le site de la commune à partir du 16 avril 2016.



LES ARTISTES

SOUS LA DIRECTION DE JACQUES FRANCESCHINI, COMMISSAIRE À L'EXPOSITION, DE NOMBREUX ARTISTES VONT EXPOSER LE LONG DES 8,2 KM DU SENTIER DE LA JAUGUE. VOICI UN APERÇU, NON EXHAUSTIF DE CE QUE LES RANDONNEURS POURRONT TROUVER.



Cappaty Moreau Rémy, Tumulus de Troncs.



Dominique Pichou, le palais des naïades.



Béatrice Millot, Ancienne citerne.



Dominique Etna Corbal, Neaux Racines.



Baptiste Roux, pop.



Christophe Doucet, animaux.

À ne pas manquer !

VERNISSAGE POINTS DE VUE

L'ouverture officielle des chemins Art et Paysage dans le cadre de Points de Vue - Estey de la Jaugue, aura lieu le **samedi 16 avril de 09h00 à 19h30**

en présence des artistes, des maires et des conseillers municipaux des communes organisatrices.

- 09h00 : Accueil et inauguration à Handivillage 33, à Camblanes et Meynac.

- 10h00 : Départ de la randonnée pédestre "Chemin la Source Canolle" en présence des artistes.

- A partir de 12h30 : pique-nique à la Chapelle Saint-Panthaléon, à Camblanes et Meynac.

- 14h00 : Départ du "Chemin Chapelle et Domaines" vers "Chemin Lavoires et Moulins".

- 18h00 : Départ "Chemin Lilôt".

A partir de 19h00 : Apéritif clôture du vernissage à la Maison du Fleuve, à Camblanes et Meynac. ■

Balades vigneronnes

« Prolonger une balade dans le jardin bordelais... »

Week-end, hébergement et restauration en partenariat avec l'OTEM, la Communauté de Communes de Portes de l'Entre-deux-Mers, les domaines viticoles, la Cave Coopérative de Quinsac, les hébergeurs et restaurateurs du territoire.

Balades vigneronnes, ouverture et dégustation dans les châteaux, domaines et/ou terres des coopérateurs, moulin, lavoirs... sur les communes de Saint-Caprais de Bordeaux, Camblanes et Meynac, Quinsac.

Inscription des balades vigneronnes dans le cadre des rencontres nationales et locales :

- **Journée européenne des moulins**, 21 et 22 mai 2016.

Moulin Brothier et Fête du Clairet à Quinsac.

- **Rendez-vous aux jardins – Art & Paysage**, les 3, 4 et 5 juin 2016, Château Bellevue à Quinsac.

- **Canolle plage**, 23 juillet 2016, Domaine les Conseillers à Saint-Caprais de Bordeaux.

- **Les journées du patrimoine**, 17 & 18 septembre 2016, Château Sissan à Camblanes et Meynac ■



Les nouvelles d' **ARTÉMUSE**

L'année 2015 s'est terminée en beauté par diverses manifestations en décembre, comme le concert des élèves de l'école de musique à l'église de Camblanes, la participation de la chorale enfants et de l'atelier danse africaine au marché de Noël, sans oublier le stage "modelage terre" animé par Anne Rousseau qui a remporté un franc succès auprès des participants !!

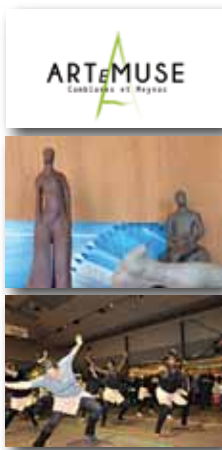
A vos agendas :

- 19 et 26 mars - stage « modelage terre » adultes,
- avril - stage « Arts plastiques » enfants,
- 2 avril - concert des ateliers collectifs des écoles de musique de la CDC,
- mai - soirée Africaine,
- 17 et 18 Juin - Artemuse concerts, danse...

Contacts : permanence le mercredi de 09h00 à 12h00 et le jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

www.artemuse.org/ Artemuse.asso@orange.fr

Tél : 05.57.97.16.90 ■



BOURSE AUX VÊTEMENTS

Toute l'équipe de la **Bourse aux Vêtements** vous donne rendez-vous à la Maison des associations, Espace Troquereau, pour les deux sessions printemps - été.

Bourse enfants du 3 au 6 mars 2016

Vous pouvez déposer pour la vente vêtements, chaussures (2 paires par liste), accessoires, articles de puériculture, jeux d'éveil...

Dépôt : jeudi 3 mars de 13h00 à 18h30 et vendredi 4 mars de 09h30 à 12h30.

Vente : samedi 5 mars de 09h30 à 18h30 et dimanche 6 mars de 10h00 à 12h00.

Bourse adultes du 17 au 20 mars 2016

Nous acceptons en dépôt vêtements, chaussures (2 paires par liste), sacs, ceintures, foulards, bijoux fantaisie...

Dépôt : jeudi 17 mars de 13h00 à 18h30 et vendredi 18 mars de 09h30 à 12h30.

Vente : samedi 19 mars de 09h30 à 18h30 et dimanche 20 mars de 10h00 à 12h00.

Les vêtements non vendus ainsi que l'argent résultant des ventes seront récupérés les mardi 8 mars (enfants) et mardi 22 mars (adultes) de 16h30 à 19h00.

Pour chaque bourse, vous pouvez déposer 2 listes de 20 articles chacune. Elles seront établies lors du dépôt. Un forfait de 1,50€ par liste ainsi que 10% du montant des ventes seront perçus par l'association.

Afin de continuer à proposer une bourse de qualité, nous n'acceptons que les vêtements récents, en bon état, propres et repassés.

Les bénéfices réalisés par l'association durant l'année 2015 ont été distribués comme toujours en faveur des enfants et nous avons pu aider dans leurs projets l'école élémentaire, l'école maternelle et les associations A Livre Ouvert, la Coccinelle, Parents d'élèves, Artémuse, Le Blason camblanais et le Modélisme.

Nous vous attendons, toujours aussi nombreux, pour chiner, vendre, acheter et faire d'excellentes affaires, dans une ambiance très conviviale.

Contacts : Monique Chataignat 06.88.67.08.80 ou Maryse Dumon 06.86.04.51.55 ■



Bonne humeur et convivialité avec

CLUB DE BRIDGE

Le club de bridge de Camblanes et Meynac compte 80 adhérents. Nous nous retrouvons tous les jeudis après midi en tournois, 10 à 14 tables (40 à 56 joueurs). Une fois par mois des joueurs du club de Blaye se déplacent chez nous, pour disputer le Trophée du Voyage, tournoi en simultané, organisé sur le plan national. Deux mercredis par mois, nous animons un "Atelier Bridge".

Trois équipes sont engagées en INTERCLUBS, où nous nous mesurons à différents clubs de la Guyenne ; en 2014/2015 une équipe de 2ème division est allée en finale de ligue à Biarritz, 3ème et 4ème division en finale de comité.

Le bridge se pratique à tout âge. Il permet d'entretenir la mémoire et de bonnes relations entre tous les joueurs.

Notre club reste convivial et les animations nombreuses : les chocolats de Noël, les rois en janvier, les crêpes pour la chandeleur.

Contacts : Agnès Blanquet
bridgeclubcamblanes@yahoo.fr
05.56.28.46.26 ■

Pour le prochain numéro, les articles des associations devront être remis en mairie au plus tard le 17 mai 2016.

Actualités des Anciens Combattants de Camblanes et Meynac

ANCIENS COMBATTANTS

L'Assemblée générale s'est tenue le dimanche 7 février 2016, sous la présidence de Jean Felix qui, après avoir rappelé l'ordre du Jour, a fait observer une minute de silence à la mémoire de nos amis disparus, ainsi qu'aux victimes des attentats terroristes de l'année 2015. Après lecture du compte-rendu des activités de l'année écoulée, le bilan financier a été présenté par le trésorier. Quitus lui a unanimement été donné. La cotisation restera fixée à 25€ pour 2016. Voici la **composition du Bureau :**

- Président Honoraire : M. Guy Trupin, Maire Honoraire de Camblanes et Meynac
- Président d'Honneur : M. Jean-Philippe Guillemot, Maire de Camblanes et Meynac
- Président Actif : M. Jean Felix
- Vice-Président : M. Michel Croizat
- Secrétaire : M. Gaston Mandery
- Trésorier : M. Maurice Chevalier
- Porte-Drapeaux : M. Gérard Pouey-Pin
- Membres : MM. Serge Curtan et André Favard
- Commissaires aux Comptes : MM. Christian Chiarotto et Christian Iros

Activités prévues en 2016 :

Comme à l'accoutumée, notre section participera aux Cérémonies commémoratives du 8 mai et du 11 novembre.

Notre traditionnelle Gamelle est prévue le dimanche 4 septembre 2016, à midi. ■

Contact :

Jean Felix 05.56.20.62.55

A LA RENCONTRE DE JACQUES ROUSSEAU

Le samedi 5 mars, à 11h00, les Camblanais et Meynacais sont invités à rencontrer Jacques Rousseau autour de son livre :

“Au fil de l’histoire....Camblanes et Meynac”.

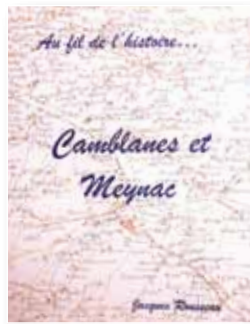
Jacques Rousseau est un Camblanais passionné par l’histoire de sa commune. Une passion qu’il a concrétisée avec ce livre dont voici la quatrième de couverture :

« Camblanes et Meynac, deux anciennes paroisses de l’Entre-deux-Mers réunies après la révolution de 1789, allient au charme de leur situation, près de la Garonne, la relative opulence et le goût du bien-vivre des pays de vignoble.

Jacques Rousseau retrace l’histoire de ces deux lieux, histoires évidemment liées à celle, plus générale, de notre pays, mais dont les turbulences ont souvent été tempérées par la naturelle tolérance des habitants.

Une importante iconographie permettra au lecteur d’avoir une approche des façons de penser et d’écrire de ceux qui les ont précédés au cours des siècles. Mais qu’il ne juge pas les temps passés à l’aune des valeurs actuelles et de la pensée du moment : il ferait de lourds contresens... »

L’événement sera suivi d’une dédicace du livre par l’auteur. ■



PRINTEMPS DES POÈTES

Le vendredi 18 mars, à 20h30, venez écouter les poèmes emblématiques du 20ème siècle ! Avec la participation des élèves de la classe de CM2 de Caroline Lacous, des lectrices d’À Livre Ouvert et des conteuses Fabienne et Mélanie. ■



FÊTE DE LA MÉDIATHÈQUE

Les 4 et 5 juin prochains, la médiathèque de Camblanes et Meynac fête ses 20 ans. Au programme :

- **Samedi 4 juin à 21h00** : le BD concert “Come prima”, d’après la Bd d’Alfred qui a reçu le Fauve d’or au festival d’Angoulême, concert par le groupe Splendor in the Grass et création vidéo de Benjamin Lacquement qui reprend les images et les textes de la BD.

Spectacle Scène d’Été en Gironde.

- **Dimanche 5 juin à 15h00** : des surprises pour tous les âges ! Des contes, de l’impro, des acrobaties... ■



VENTE DE LIVRES

Samedi 11 juin de 09h00 à 13h00.

Inspirées de l’américain « weeding », les bibliothèques désherbent leurs rayonnages, c’est à dire retirent des documents déclassés pour actualiser leurs fonds et mettre en valeur de nouveaux ouvrages.

Les bénéfices de ces ventes seront affectés à l’achat de nouveaux documents. ■

LIRE ÉLIRE

Lire élire est un prix de lecture des jeunes lecteurs de la Gironde. L’objectif est de développer le goût de la lecture chez les jeunes et de former leur esprit critique en les invitant, tout en les impliquant dans une démarche citoyenne, à élire leurs meilleures lectures au sein d’une sélection proposée par un comité de bibliothécaires.

MERCREDI 11 MAI à 17h00

Spectacle “Lire Élire” avec la C^{ie} La Moisson.

DU 1 AU 4 JUIN

Vote Lire Élire. ■

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un service municipal.

Adresse : Chemin des écoliers

33360 Camblanes-et-Meynac

Téléphone : 05.57.97.16.93

Email : alivreouvert@club-internet.fr

Heures d’ouverture Grand Public :

- Lundi : 10h00 - 12h00

- Mardi : 12h - 13h30

(sauf pendant les vacances scolaires)

et de 16h30 - 18h00

- Mercredi : 14h30 - 17h30

- Vendredi : 16h30 - 18h00

- Samedi : 10h00 - 12h00

Tarifs : 5€/an par personne.

Gratuit pour les moins de 18 ans.

Une équipe de deux professionnelles, Marie-Laure Férier Leboulanger et Sonia Maupomé, vous accueillent, vous conseillent et animent la médiathèque où vous trouverez :

- 13 000 livres, revues et CD audio sont à votre disposition, à consulter sur place ou à emprunter (6 documents pour 3 semaines).

- 6200 livres pour les adultes : romans, policiers, documentaires, bandes dessinées, revues...

- 6200 livres pour les enfants dès 6 mois et les jeunes.

- 600 CD de musique (tous styles et genres) et de livres lus.





LES BOURSES AUX VÊTEMENTS

Rendez-vous incontournable de l'hiver, les bourses aux vêtements enfants et adultes se tiendront respectivement du 3 au 6 mars et du 17 au 20 mars. Chiner, vendre, faire de bonnes affaires, n'hésitez pas à vous rendre à la Maison des Associations, Espace Troquereau. ■

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS À NE PAS MANQUER !

MARS

SAMEDI 5 MARS

■ Rencontre avec Jacques Rousseau, à la médiathèque de Camblanes et Meynac, à 11h00.

SAMEDI 12 MARS

■ Assemblée Générale du jumelage Camblanes et Meynac / Nussdorf am Inn, à la maison des associations.

VENDREDI 18 MARS

■ Printemps des Poètes à la médiathèque, à 20h30.

SAMEDI 19 ET SAMEDI 26 MARS

■ Stage modelage pour adultes, organisé par Artémuse.

SAMEDI 19 MARS

■ Journée portes ouvertes au Lycée Flora Tristan de 08h30 à 19h30.

AVRIL

DU JEUDI 31 MARS AU SAMEDI 2 AVRIL

■ Collecte des déchets aquatiques, dans le cadre de Points de Vue 2016, Estey de la Jaugue. Se renseigner en mairie.

SAMEDI 2 AVRIL

■ Concert des ateliers collectifs de musique de la Communauté de communes.

SAMEDI 16 AVRIL

■ Vernissage de Points de Vue 2016, Estey de la Jaugue, voir détails p. 12 et 13.

MAI

MERCREDI 11 MAI

■ Spectacle Lire Elire à la médiathèque municipale.

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 MAI

■ Balade vigneronne dans le cadre de Points de Vue 2016, visite du Moulin Brothier.

JUIN

DU MERCREDI 1ER AU SAMEDI 4 JUIN

■ Vote Lire Elire à la médiathèque municipale

LES 3, 4 ET 5 JUIN

■ Rendez-vous aux jardins, Art et Paysage, dans le cadre de Points de Vue 2016.

SAMEDI 4 ET DIMANCHE 5 JUIN

■ 20ème anniversaire de la médiathèque municipale.

SAMEDI 11 JUIN

■ Vente de livres, à la médiathèque de 09h00 à 13h00. Médiathèque.

VOTRE RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRE

■ Le marché de Camblanes et Meynac se tient chaque samedi matin place de la mairie. Qualité des produits, convivialité, ce marché, qui accueille de nouveaux producteurs, est un rendez-vous incontournable du week-end qui permet également de soutenir les producteurs locaux.

